

PI FORMATION

10 bis avenue Francs Tireurs et Partisans Français
38130 Echirolles
Email : contact@pi-formation.com
Tel : +33480800100



Conditions Générales de Vente

Désignation

La société PI FORMATION désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 10 bis avenue des Francs Tireurs et Partisans Français, 38130 Echirolles.

PI FORMATION met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à ECHIROLLES, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société PI FORMATION
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société PI FORMATION pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société PI FORMATION s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». **Un acompte de 30% est demandé pour valider la prise en compte de la formation.**

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société PI FORMATION, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société PI FORMATION ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

Débit ou abandon

En cas d'annulation entre 6 et 10 jours avant la formation :

Le bénéficiaire sera redevable de 50 % du coût de la formation. Ce montant ne pourra faire l'objet d'aucune demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO

En cas d'annulation à moins de 5 jours avant la formation :

Le bénéficiaire sera redevable de la totalité (100 %) du coût de la formation. Ce montant ne pourra faire l'objet d'aucune demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO

En cas d'abandon du stagiaire en cours de formation, PI FORMATION se réserve le droit de facturer l'entreprise. Cette somme ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

PI FORMATION

10 bis avenue Francs Tireurs et Partisans Français
38130 Echirolles
Email : contact@pi-formation.com
Tel : +33480800100



Report ou annulation

L'organisme de formation se réserve le droit de procéder, au plus tard 5 jours avant le début de la formation, soit à l'annulation pure et simple de la session, soit au report des dates initialement prévues pour le déroulement de l'action. En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société PI FORMATION ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Modalités de règlement

Le règlement est dû à réception de la facture. **En aucun cas le délai de règlement ne peut être supérieur à 30 jours.**
En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de 3 fois le taux de l'intérêt en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Propriété intellectuelle

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme, et les contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, base de données, etc.) exploités par l'Organisme de Formation dans le cadre de l'action de formation sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur. Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de l'Organisme de Formation sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Données à caractère personnel

L'Organisme de Formation pratique une politique de protection des données personnelles dont les caractéristiques sont explicitées dans la politique de confidentialité.

Clause relative à la collecte du numéro de sécurité sociale

Dans le cadre des dispositions relatives au Passeport de prévention, et conformément au décret n° 2023-1073 du 20 novembre 2023, l'organisme de formation est autorisé à collecter et à utiliser le **numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques (numéro de sécurité sociale)** de chaque stagiaire.

Cette collecte a pour seule finalité l'alimentation du Passeport de prévention, tel que prévu par le Code du travail.

Les données ainsi recueillies ne sont utilisées qu'à cette fin, ne sont communiquées qu'aux autorités et organismes légalement habilités, et font l'objet d'un traitement conforme au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société PI FORMATION et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de GRENOBLE.